Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21130046200051

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune COMMUNE DE GREASQUE

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE AUBAGNE (SGC)

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVEAUX 28101 - M4 (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

53

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	38
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	42
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	43
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.7 - Etat des engagements reçus	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	47
C - Autres éléments d'informations	7,
C1.1 - Etat du personnel	48
C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	50
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de l'attachement employe par la règle C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	51
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	52
	32
D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIER Envoyé en préfecture le 22/04/2024 2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

I – INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) budgétaires .

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **VUE D'ENSEMBLE**

EXPLOITATION

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	25 400,00	23 000,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
s	REFORTE (2)	0,00	2 400,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	25 400,00	25 400,00
·	1	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 000,00	20 000,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	20 000,00	20 000,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	45 400,00	45 400,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 000,00	0,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
т	otal des dépenses de gestion des services	3 000,00	0,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	3 000,00	0,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL	23 000,00	0,00	25 400,00	25 400,00	25 400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 25 400,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043 Opérat° ordre intérieur de la section (6)		0,00		0,00	0,00	0,00
To	Total des recettes d'ordre d'exploitation			20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 400,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 25 400,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	0,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVE LE 10/20/2024 LE 10/20/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	041 Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 =

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 20 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECEITES D'INVESTISSEMENT							
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)		
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	d'investissement							
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	corporelles							
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Т	otal des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	d'équipement	,	,	,	,	,		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	des recettes réelles 'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00		

C	OMMUNE DE GREASQ	UE - COMMUNE DE GR	EASQUE - BUDGET	ANNEXE CIMETIER	Envoyé en préfecture le	22/04/20242024	
					Reçu en préfecture le 22	2/04/2024	
040	Opérat° ordre transfert	20 000,00		20 000,00	Publié le 20 000,00	20 000,00	
	entre sections (4)				ID: 013-211300462-202	240411-20240411DELIB10	0-BF
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	des recettes d'ordre d'investissement	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00	
	TOTAL	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
					·	+	

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE 0 FONCTIONNEMENT (8)

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIER Envoyé en préfecture le 22/04/20242024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 400,00		5 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 400,00	20 000,00	25 400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 25 400,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00 0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00 0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0.00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices	3,33	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	20 000,00	20 000,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICI	PE 0,00
1	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEI	20 000,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 000,00		3 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		20 000,00	20 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 000,00	20 000,00	23 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 2 400,00

> 25 400,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	20 000,00	20 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	20 000,00	20 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 0,00 AFFECTATION AUX COMPTES 106 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 20 000,00

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVE En préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIER Envoyé en préfecture le 22/04/2024 2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 000,00	5 400,00	5 400,00
605	Achats de matériel, équipements	3 000,00	5 400,00	5 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	3 000,00	5 400,00	5 400,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
٦	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	3 000,00	5 400,00	5 400,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7135	Variation des stocks de produits	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	23 000,00	25 400,00	25 400,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIER Envoyé en préfecture le 22/04/20242024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 000,00	3 000,00	3 000,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	3 000,00	3 000,00	3 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	3 000,00	3 000,00	3 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7135	Variation des stocks de produits	20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	23 000,00	23 000,00	23 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 400,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIER Envoyé en préfecture le 22/04/2024 2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE DE : 013-211300462-2024041 1-20240411DELIB10-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	Il des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	20 000,00	20 000,00	20 000,00
355	Produits finis	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DE	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	20 000,00	20 000,00	20 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTE ID: 013-211300462-2024041 1-20240411 DELIB10-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
355	Produits finis	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE		20 000,00	20 000,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	20 000,00	20 000,00	20 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIEF	Envoyé en préfecture le 22/0	4/20242024	
	Reçu en préfecture le 22/04/2	2024	
III – VOTE DU BUDGET	Publié le	III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN	ID : 013-211300462-2024041	11-20240411DELIB1	0-BF

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVEAUX 28101 - M4 - BP - 2024

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	IV – ANNEXES	<u>\</u>
	EMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRES	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N-1	ooursements N-1	
Nature	décision de	Montant maximum autorisé	N concent out to the			N/ 10/ 10/ 10/ 10/ 10/ 10/ 10/ 10/ 10/ 10
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne	au 01/01/N	Montain des mages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Elicouis restain du au 01/01/N
	de trésorerie (2)					
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	0,00	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2.122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesqueis les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les pour les pour les queis les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

Envoyé en préfecture le 22/04/2024 Reçu en préfecture le 22/04/2024 gorie d'em-prunt ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF A1.2 Possibilité remboursement anticipé de tissement d'amor-Profi 6 dicité des remboursements 9 Devise Taux actuariel **ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE** A1,2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) de taux Niveau (2) Emprunts et dettes à l'origine du contrat Index (4) d'intérêt Type de taux ල 0,00 0,0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0 0,00 0,00 0,00 Nominal (2) IV - ANNEXES rembourpremier Date du sement d'émission ou mobilisation date de Date Ξ Date de signature Organisme prêteur ou chef (Pour chaque ligne, indiquer le numéro 1678 Autres emprunts et dettes (total) 16441 Emprunts assortis d'une option 167 Emprunts et dettes assortis de de tirage sur ligne de trésorerie (total) 1675 Dettes afférentes aux marchés 163 Emprunts obligataires (Total) 168 Emprunts et dettes assimilés d'établissement de crédit (Total) 1643 Emprunts en devises (total) 165 Dépôts et cautionnements conditions particulières (Total) 1641 Emprunts en euros (total) 1681 Autres emprunts (total) 1682 Bons à moyen terme 1687 Autres dettes (total) de contrat) 164 Emprunts auprès de partenariat (total) négociables (total) Total général reçus (Total) (Total)

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVEAUX 28101 - M4 - BP - 2024

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intèrêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Publié le

Envoyé en préfecture le 22/04/2024 Reçu en préfecture le 22/04/2024

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

Page 19

IV – ANNEXES	N
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		N - 7'1 W	A I 'S — NET AN I II ION F.	ולאו אלן אס		1 - 1 -	Suite DE DE LE CHOIS 10449 et 100) (Suite	201 100	(Suite)			
						mprunts et	Emprunts et dettes au 01/01/N	_				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		00'0					00'0	0,00	0,00	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'00	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					0,00	00'0	00'0	Publi ID ² : (
1681 Autres emprunts (total)		0,00		00'0					00'0	00,00	00,00	é le ິ)13-2
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	8 113004
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	62 - 20
Total général		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00 2404
 (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ». (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture. 	e de trésorene, il fi vvient de compléte lassification des e couverture : F : fin rès opérations de	aut faire ressortir le rembou rr le tableau « détail des op. mprunts suivant la typologii ce ; V : variable simple ; C : couverture.	ursement du capite érations de couveu e de la circulaire IC : complexe (c'est-à	al de la dette prévue pour l' rture ». OCB1015077C du 25 juin 2 -dire un taux variable qui n	exercice correst 2010 sur les proc l'est pas seulem	pondant au duits financ ent défini c	te prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. 77C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectiv ux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple additic	nent. lectivités terr ddition d'un te	itoriales). nux usuel de référence	et d'une marge exprimé	e en point de pourcenta	11-20240411DELIB10-BF

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024 Reçu en préfecture le 22/04/2024

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F.: fixe; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Publié le ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

Envoyé en préfecture le 22/04/2024 Reçu en préfecture le 22/04/2024

IV – ANNEXES	>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé chef de file numéro de contrat) (1) Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A) TOTAL (A) Barrière simple (B) TOTAL (C) Multiplicateur jusqu'à 5 capé (D) TOTAL (D) Multiplicateur jusqu'à 5 (E) TOTAL (D) TOTAL (D) Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	nr ou Nominal (2) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Capital restant dù au 01/01/N (3) 0,00 0,00 0,00	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes	Taux	Taux		Taux maximal après	Niveau du taux à la date de	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de	% par type de taux selon le
	00'0 00'0 00'0	00'0			bonifiées	minimai (5)	(c)	Coût de sortie (7)	couver- ture éventu- elle (8)	vote du budget (9)		l'exercice (le cas échéant) (11)	capital restant dû
	00'0	00'0											
90.	00'0	00'0						00'0			00'0	0,00	00'0
- Pod	00'0	00'0											
90.	00'0	00'0						00'0			00'0	0,00	00'0
, be	00'0	00'0											
- De Company	00'0	00'0						00'0			00'0	0,00	00'0
	00'0	00'0											
								00'0			00'0	0,00	00'0
Ĺ													
ĺ,	00'0	00'0						00'0			00'0	0,00	00'0
(r)													
	00'0	00'0						00'0			00'0	0,00	00'0
	00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	8
le type de structure de taux i é à l'origine. En cas de couve lle d'un emprunt, indiquer sép l'indice sous-jacent suivant I n est hors zone euro / 5 : éca verture. Indiquer le montant, I worture. Indiquer le montant, I montant de l'indemnité contra tprès opérations de couvertur er au titre du contrat d'éch	(1) Répardir les emprunts selon le type de structure de taux (da A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte. (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte. (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte. (4) Indiquer les des sous-jecens travairet la typologie de la circulaire du 25 juin 2017 de ur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice sone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices hors zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices ne restant d'indices dont l'un est hors sone-euro / 5 : écart si circulaire du 25 juin 2017 de sont euro de cauverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maintaired e prêt sur toute la durée du contrat. (6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat d'échéance. (7) Coût de sonte : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine de d'échéance. (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à laux variables, indiquer le niveau de taux après opérations de converture de montant d'échange et comptabilisées à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisées à l'article 66111 et des intérêts à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisées à l'article 6618.	de la charte de bonne diquer séparément sur rt du capital restant dù 25 juin 2010 sur les primautes indices. dant au taux maximal chant au taux maximal chant au taux maximal chant de l'emprunt au 01 nitif de l'emprunt au 01 ts à taux variables, ind et des intérêts éventue et des intérêts éventue	e conduite) en i deux lignes la rocuvert et la p roduits financie du contrat de pi diquer le niveau	fonction du risque la part du nominal part non couverte. siers (de 1 à 6). 1: prêt sur toute la du prêt sur toute la du cas échéant, à la pri au du taux à la dat uttre du contrat d'ét.	I fonction du risque le plus élevé à la part du nominal couvert et la par part non couverte. iers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euu prêt sur toute la durée du contrat. r prêt sur toute la durée du contrat. as échéant, à la prochaine date d'au du taux à la date de vote du bu utitre du contrat d'échange et com	elevé à courir s at la part non cc one euro / 2 : In contrat. date d'échéanc a du budget. et compitabilisé.	ur toute la durée nverte. ndices inflation 1 :e. s à l'article 668.	e de vie du contrat de française ou zone eu	prêt et après ro ou écart el	s opérations o	de couverture évent.	Jelles. zone euro / 4 : Indice	

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles. (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produtis financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices ho

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de soriie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024
Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

4 - TYPO! OGIE DE I A REPARTITION DE 1 'ENCOLIRS (1)

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV - ANNEXES

		A1.4 - TYPOLC	A1,4 $-$ TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)			
<u> </u>		(1)	(2)	(3)	(4)	(2)	(9)	
=	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices	
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00		
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	00'0	0,00	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	00'0	0,00		
	Montant en euros	00'0	00'00	00'0	0,00	00'0		1
	Nombre de produits						0	Reçu e Publié ID : 01
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00	le
	Montant en euros						1300	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVEAUX 28101 - M4 - BP - 2024

IV – ANNEXES	N
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COLIVERTIRE (1) A15.

			7	AI.3 - DEI AIL	DES OFF	STATIONS	DES OPERA HONS DE COUVERTORE (T	I ORE (I)					
	Emp	Emprunt couvert					1	Instrument de couverture	verture				
Instruments de converture						Nature de la				Périodicité		Primes éventuelles	tuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture	couverture (change ou	Notionnel de l'instrument de	Date de début Date de fin du contrat	Date de fin du contrat	de règlement	Montant des commissions	Primes payées pour l'achat	Primes reçues pour
					(3)	taux)	couverture			des intérêts (4)	diverses	d'option	la vente d'option
Taux fixe (total)		00'0					00'0				00'0	00'0	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					00'0				00'0	00'0	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					00'0				00'0	00'0	00'0
Total		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de réference et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnal, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

7
202
뮵.
4-
Σ
5
28
⋛
%
ပွဲ
ERE
ᇤ
등
Ä
뽛
₹
GET
BOD
ü
g
EAS
쮼
씸
빌
₹
S
ъ Ш
ğ
EAS
GR.
님 :::
¥
Ĭ
<u>ဂ</u>

IV – ANNEXES	>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'i	Effet de l'instrument de couverture	ure		
Instruments de couverture		Taux payé	9	Taux reçu (7)	(2)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture
Taux fixe (total)						00'0	00'0	
Taux variable simple (total)						0,00	00'0	0
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0	
Total						0,00	00'0	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIE	Envoyé en préfecture le 22/04/20	0242024	
	Reçu en préfecture le 22/04/202	4	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	ID: 013-211300462-20240411-2	0240411DELIB1	ປ-BF
AUTRES DETTES		A1.6	

A1.6 – AUTRES DETTES

lecues des engagements	iuridiause prie sutree	aug gour doctinée à finance	r la prica an abarga d'un amprunt)
issues des engagements	juriuiques pris autres	que ceux destines a illiance	r la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la	Dépenses de	Dette restante
	dette	l'exercice	

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIEF	Envoyé en préfecture le 22/0-	1/20242024	
	Reçu en préfecture le 22/04/2	2024	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ELEMENTS DU BILAN	ID: 013-211300462-2024041	1-20240411DELIB1	0-BF
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		A2	

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N Montant total des prov. et dépréciations constituées		Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIER	Envoyé en préfecture le 22/04/20242024	
	Reçu en préfecture le 22/04/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	
ELEMENTS DU BILAN	ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2	

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVI	Ænvoyê en préfecture Reçu en préfecture le		
IV – ANNEXES	Publié le	20240411-20240411DELIB1	IO DE
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	ID . 013-211300402-	A4.1	0-01

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

 $^{(1) \ {\}it El\'ements} \ {\it a compl\'eter unique ment s\'il y a eu reprise des r\'esultats}, \ {\it anticip\'ee ou classique}$

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIEF	Envoyé en préfecture le 22/04/20	242024	
	Reçu en préfecture le 22/04/202	4	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ELEMENTS DU BILAN	ID: 013-211300462-20240411-2	0240411DELIB1	0-BF
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPEN	SES	A4.2	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVI	Envoyé en préfecture le 22/04/2	024	
	Reçu en préfecture le 22/04/202	4	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	0 DE
ELEMENTS DU BILAN	ID: 013-211300462-20240411-2	0240411DELIB1	0-BF
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A4.3	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET Publié le ID : 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF A5.1.1	COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVE	Ænvoyê en préfecture le 22/04/20 Reçu en préfecture le 22/04/202		
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET A5.1.1	IV – ANNEXES		IV	
	ELEMENTS DU BILAN			<u>1-RF</u>

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVE	/Envoyé en préfecture le 22/04/20 Reçu en préfecture le 22/04/2024		
IV – ANNEXES	Publié le ID : 013-211300462-20240411-2	V 0240411DEUB10)-BF
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERV D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMEN'	ICES D'EAU ET	A5.1.2	<i>y</i> <u> </u>

C	OMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVE	Reçu en préfecture le 22/04/2024	
	IV – ANNEXES	Publié le	_
	ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION		

C	DMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVE	Reçu en préfecture le 22/04/2024		
	IV – ANNEXES	Publié le ID : 013-211300462-20240411-20	V	, DE
	ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT			-БГ

С	OMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVE	Ænvoyé en préfecture le 22/04/20 Reçu en préfecture le 22/04/202		
	IV – ANNEXES	Publié le ID : 013-211300462-20240411-2	IV 0240411DELIB1	0-BF
	ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		A 6	

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exerc	Nature de la ce dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

- 2024	
- M4 - BP - 2024	
X 28101 -	
CAVEAU	
METIERE	
UDGET AN	
SQUE - BL	
NE DE GREAS	
AMUNE D	
OE-CON	
COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVEAUX 28101	
MUNE DE	

IV – ANNEXES	Ν
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 - (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes. (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

Envoyé en préfecture le 22/04/2024	
Reçu en préfecture le 22/04/2024	
Publié le	

ID : 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

\	B1.1
IV – ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du hénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'embrunt (1)	e de ntion et fil sement runt (1)	Objet de	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant		Périodi- cité des rem-	Ī Ī	Taux initial	Tau	Taux à la date de vote du budget (6)	de vote t (6)	Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garan l'exe	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil		chef de file			quelle		Taux II	Index Taux (4) actua-riel (5)	x Taux a- (3) 5)	Index (4)	Niveau de taux	(2)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	00'0										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					00'0	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					00'0	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					00'0	00'0										00'0	00'0

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la dassification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaisses).

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

<u>IV – ANNEXES</u>

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	 c	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00
--	------	------

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

2	OMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVE	
		Reçu en préfecture le 22/04/2024
	IV – ANNEXES	Publié le

B1.3

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIER Reçu en préfecture le 22/04/2024 Publié le Publié le IV — ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN — ENGAGEMENTS DONNES E ID::013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

		Montant de				Mon	tant des redeva	nces restant à	courir	
Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVEAUX 28101 - M4 - BP - 2024

IV – ANNEXES	<u>\</u>
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.5
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de	e la rémunérat	tion du cocontract	ant restant à ve	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée
										resta	restante du marcne de partenariat (3)	partenariat (3)	
			7.1				Montant		Part inve	Part investissement			
Libellé du sign contrat du m	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	total prévu au titre du marché	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL + +
Marchés de partenariat (1)	(1)												
		SOF	SOUS-TOTAL				00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)	formance én	ergétiques avec tiers	s de financement (2)									
		SOF	SOUS-TOTAL				00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
		1	TOTAL				00'0	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
 (5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIER Envoyé en préfecture le 22/04/20242024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EL ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subve	entions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autre	s engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d	organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TO ⁻	ΓAL	•	-	0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVE En préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

IV - ANNEXES

Publié le

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EL REGUS **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annui	tés restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autre	s engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
Engageme	nts reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Т	OTAL	_		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVE	Envoyê en préfecture le 22/04/20)24	
	Reçu en préfecture le 22/04/2024	4	
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	ID: 013-211300462-20240411-2	0240411DELIB1	0-BF
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEI	MENT	B2.1	

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		N	Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAV			
IV – ANNEXES	Reçu en préfecture le 22/04/202 Publié le	ΙV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAII	ID : 013-211300462-20240411-2 EMENT	B2.2	0-BF

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		Me	ontant des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
				01/01/N) (1)		

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024 Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV - ANNEXES

<u>5</u> <u>≥</u>

Z
I 01/01/N
EL AU
SONN
DU PER
A
.1 – ET
ပ

PERMANENTS PERMANENTS PERMANENTS TIME TITLULARIES TITLULARIE	GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS PT (4)
Satisface Services Se			EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ses indices	EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
es inques	Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
inques 313-1 du CGFP (b) 000 (c) 000	Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00,00
4 0,00 0,	Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		00'0	00,0	00'0	00,0	00,0	00,0
4 0,00 0,	FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
4 0,00 <t< td=""><td>FILIERE TECHNIQUE (c)</td><td></td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td></t<>	FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
4 6 7 6 7	FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
4 6	FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00 00,00	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
c+d+e+f+g+h+i+j+k) Company	FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
c+d+e+f+g+h+i+j+k) C+d+e+f+g+h+i+j+k) C+d+e+f+g+h+i+j+k) C+d+e C+d+e C+d+e+f+g+h+i+j+k) C+d+g+f+g+h+i+j+k) C+d+e+f+g+h+i+j+k) <	FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
c+d+e+f+g+h+i+j+k) C+d+e+f	FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
c+d+e+f+g+h+i+j+k) c+d+e+f+g+h+i+j+k) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
00'0 00'0 00'0 00'0	EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à 10 % ETPT ; un a

^{%)} présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

Λ	C1.1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

_
9
Ξ
INEL AU 01/01/N (suite)
_
<
Ξ
9
Ξ
0
\supset
⋖
_
ш
Z
Z
ō
ത
œ
ш
屲
_
≍
C1.1 – ETAT DU PERSONNEL
-
⋖
Ħ
щ
ı
$\overline{}$
-
ပ
_

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N CATEGORIES	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CONTRAT	IRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-technique.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):

332-24.* Acroissement temporaire d'activité pour une durée maximale des six mois.
332-24.* Contrat de projet pour une durée maximale fuxe par les parties dans la limite de six ans.
332-24. Contrat de projet pour une durée maximale fuxe maximale fuxe partiel ou indisponible.
332-24. Contrat de projet pour une durée maximale fuxe maximale fuxe partiel ou indisponible.
332-24. Secondation de contrat de projet pour une durée maximale fuxe partiel ou indisponible.
332-24. Secondation de contrat de projet pour une durée maximale fuxe partiel ou indisponible.
332-24. Secondation de contrat de projet pour une des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-2.* Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-2.* Communes de moins de 1 000 habitants et goupements de communes (-10 000 habitants, pendant rios ans suivant la création, et le cass échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5.* Confirmales ou télablissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-5. Confirmales de la configuration de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial expricial exprisent particle l'article l'article

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP. (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats adidés »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-10.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024 Reçu en préfecture le 22/04/2024

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

Publié le

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIER Envoyé en préfecture le 22/04/20242024 Reçu en préfecture le 22/04/2024 Publié le

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT

EMPLOYE PAR LA REGIE

| ID : 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAV	E/Envoyé en préfecture le 22/04/2024	ļ	
Reçu en préfecture le 22/04/2024			
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	ID: 013-211300462-20240411-2024	40411DELIB1	0-BF
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAC	SEMENT FINANCIER	C2	

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

COMMUNE DE GREA	COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIERE CAVE /Envoyê en préfécture le 22/04/2024			
		Reçu en préfecture le 22/04/2024		
	IV – ANNEXES	Publié le	IV	
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	ID: 013-211300462-20240411-20	240411DELIB1	0-BF
L	LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET	ANNEXE	С3	

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de	N° et date de	N° SIRET	Nature de	TVA
		création	délibération		l'activité	(oui /
					(SPIC/SPA)	non)

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIER Envoyé en préfecture le 22/04/2024 2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID: 013-211300462-20240411-20240411DELIB10-BF

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27 Nombre de membres présents : 17 Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES: Pour : 18 Contre: 5 Abstentions: 0

Date de convocation : 05/04/2024

Présenté par (1) Le MAIRE, A Gréasque le 11/04/2024 (1) Le MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Gréasque, le 11/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABEL Sylvie, Conseillère municipale	
AMBROSIANO Georges, Conseiller municipal	
BERNAL Hélène, Conseillère municipale	
BREART Didier, Conseiller municipal	
BRETON Joëlle, 4ème adjointe	
CARLUS Nadine, 6ème adjointe	
CECCHINEL René, 5ème adjoint	
CENTARO Denis, Conseiller municipal	
DECOSTANZI Nicole, 2ème adjointe	
EME Patrick, Conseiller municipal	
FERNANDEZ Jean-Luc, Conseiller municipal	
FUENTES Jean Pierre, Conseiller municipal	
GAILLARD Hélène, Conseillère municipale	
GATIAN Paul, Conseiller municipal	
GIACCONE David, Conseiller municipal	
GIROULET Audrey, Conseillère municipale	
LAURENT Marc, 3ème adjoint	
LEPRESLE Sandrine, Conseillère municipale	
MAGISTRIS Chantal, Conseillère municipale	
MAUREL Nathalie, Conseillère municipale	
MERINDOL Claude, 7ème adjoint	

COMMUNE DE GREASQUE - COMMUNE DE GREASQUE - BUDGET ANNEXE CIMETIER Envoyé en préfecture le 22/04/20242024		
	Reçu en préfecture le 22/04/2024	
IV – ANNEXES Publié le		IV
ARRETE ET SIGNATURES	ID: 013-211300462-20240411-20	240411DELIB10-BF

	,
OLLIVE Michèle, 8ème adjointe	
RAGOT Jean-Marc, Conseiller municipal	
REVERTE Juan, Conseiller municipal	
SCHMERBER Françoise, Conseillère municipale	
TURZO Jean-Luc, 1er adjoint	

Certifié exécutoire par (1) Le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Gréasque,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.